



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 JANVIER 2016 à 14 heures 30 à VOIRON (38)**

Clubs Présents ou Représentés : Aix Savoie Triathlon - Albertville Tarentaise Triathlon - AL Echirolles Triathlon - Annonay Triathlon - Aquatique Club Olympide - ASMSE Triathlon 42 - ASVEL Triathlon - Aubenas Triathlon - Bourg en Bresse Triathlon - C.N.S.C. Triathlon - CRV Lyon Triathlon - Chambéry Triathlon - Club de la Défense Varcès Triathlon - Club Rhodia Natation Triathlon - EFS Rhône Alpes Triathlon - Feurs Triathlon - Fontanil Triathlon - GUC Triathlon - Guilhaud Grange Triathlon - Léman Triathlon - Les Alligators Seynod Triathlon - Les Hydrocyclopedes - Les Mille Pattes Triathlon - Mach 3 Triathlon - Montbrison Triathlon - Montélimar Triathlon - Oullins Triathlon - Passy Mont Blanc Triathlon - Publier Triathlon - Rillieux Triathlon - Roanne Triathlon - Saint Priest Triathlon - Tarare Triathlon - Team Mermillod Triathlon - Tri 07 Privas - TriAlp Moirans - Triathlon Ambérieu en Bugey - Triathlon Club des 2 Rives - T.C. Val de Drome - T.C. Monts du Lyonnais - Triathlon Romanais Péageois - Triathlon Villefranche Saône Vallée - Tricastin Triathlon Club - Trisalève Annemasse - TriSpiridon Club - Troll Team Triathlon - Valence Triathlon - Vallons de la Tour Triathlon - Vaulx-en-Velin Triathlon.

Clubs Absents : ASSP Triathlon 69 - Comité Sportif du Lac des Sapins - CSA Lyautey - Grésivaudan Triathlon - Team Liberty Bikes - Triathlon Bassin Bellegardien - Triathlon Saint André - Val d'Isère Triathlon.

Organisateurs Présents ou Représentés : Aquathlon d'Anse - Aquathlon de Publier - Aquathlon de Grenoble - Aquathlon ligue et TNVC - Aquathlon Oyonnax - Aquathlon de Rillieux - Aquathlon de St Etienne - Aquathlon de Villeurbanne - Aquathlon de Tarare - Bike and Run Aveize - Bike and Run et duathlon de Craonne - Aquathlon de Saint Priest - Duathlon d'Albertville - Duathlon et Bike and Run de Privas - Duathlon de Peronnas - Aquathlon et Triathlon Aix les Bains - Triathlon d'Annecy - Triathlon de Bourg en

Bresse - Triathlon de Chatte - Triathlon des Collines - Triathlon de Saint Pierre d'Albigny - Triathlon de Doussard - Triathlon des Gorges de l'Ardèche - Triathlon de Ile Barlet - Triathlon du Lemman - Triathlon de Machilly - Triathlon de Montélimar - Triathlon d'Oullins - Triathlon de Paladru - Triathlon de Passy - Triathlon de Roanne - Triathlon de Romans - Triathlon de Rumilly - Triathlon du Tricastin - Triathlon du Valbonnais - Triathlon de Valence - Triathlon de Vaulx en Velin - Triathlon de St François - Triathlon des Balmes Dauphinoises.

Organisateurs Absents : Saucona Raid - Fitdays - Triathlon de Lamastre - Triathlon du Lac des Sapins - Triathlons et duathlon Alpe d'Huez - Worden Tri Cross - Triathlon de Chamonix.

Total de voix : 3470 sur un total de 3700

Autres personnes présentes ou représentées

* Membres du Comité Directeur de la Ligue Rhône Alpes :

Damien Aubert - Emmanuel Chabannes - Bruno Copetti - Eric Le Pallemec- Jean-Marc Grossetête - Catherine Grossetête - Robert Malhomme - Jean Marie Pauthier.

* Comités départementaux : Ain - Drome Ardèche - Rhône - Loire - Savoie - Haute Savoie.

* Fabrice Pernot (agent de développement de la Ligue)- Gilles Damalix (Président de la Commission Médicale) - Aurore Juillet (Référente féminine)

* Dominique Sagary, vice Président de la FFTRI en charge de la Vie Sportive.

* Michel Exbrayat Président de la Ligue d'Auvergne de Triathlon

* Fanny Chartrain Trésorière de la Ligue d'Auvergne de Triathlon

* Aline Gemise Fareau Vice Présidente du CROS Rhône Alpes

* Marie Christine Lefranc Directrice UNSS Lyon

Le Président de la Ligue, Jean Marc Grossetête, excuse Monsieur Parodi, Directeur de la DRDJCS, retenu par d'autres obligations et Monsieur Pascal Paul, absent pour raison de santé.

Il est constaté que les membres présents ou régulièrement représentés constituent plus des $\frac{3}{4}$ de la totalité des membres de l'association et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à délibérer sur l'ordre du jour inscrit sur la convocation faite le 11 Janvier 2016 :

A - Approbation du PV de l'AG 2014.

B - Rapport moral du Président de la Ligue Monsieur J.M. Grossetête.

C - Rapport du Trésorier Monsieur E. Chabannes.

1 - Présentation des comptes exercice 2015 (clos au 31/12/2015)

2- Rapport des 2 vérificateurs aux comptes Messieurs J.JEHLE et F. Lambolez.

3 - Approbation des comptes de l'exercice 2015

- 4 - Présentation du Budget 2016 et approbation de celui-ci
- 5 - Nominations de deux vérificateurs des comptes pour 2016
- D - Rapport des Commissions :
 - Arbitrage par Madame C. Grossetête
 - Discipline par Monsieur P. Paul
 - Médicale par Monsieur G. Damalix
 - Technique et Développement par Monsieur

B. Copetti - D. Aubert et F. Pernot

- Organisation par Monsieur J.M. Pauthier.

- Marketing & Communication par Monsieur

J.M Pauthier

E- Election au Comité Directeur

F- Vote de la tarification 2017

G - Nomination des représentants à l'AG fédérale.

H - Réforme territoriale

I - Approbation de la résolution personnalisée.

K - Questions diverses posées par écrit.

A - APPROBATION DU PV D'AG DU 24 JANVIER 2015

Le procès verbal de l'assemblée générale du 24 Janvier 2015 est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

B- INTERVENTION DE MONSIEUR Dominique SAGARY, Vice Président de la FFTRI

Monsieur le Président de la Ligue RHONES ALPES, cher Jean Marc

Madame la Vice Présidente du CROS Rhone Alpes, Me GEMISE FAREAU

Monsieur le Président de la Ligue Auvergne de Triathlon, cher Michel

Monsieur le Trésorier Général de la Fédération Française de Triathlon, cher Emmanuel

Mesdames et Messieurs les Membres du comité directeur de la Ligue

Messieurs les Présidents des Comités Départementaux de Triathlon

Mesdames et Messieurs Les Présidents de Clubs

Mesdames et Messieurs les Organismes,

Mesdames, Messieurs

Tout d'abord, je vous prie de bien vouloir excuser Monsieur Philippe LESCURE, Président de la Fédération qui n'a pas pu se déplacer ici car il est également à l'Assemblée Générale de la Ligue du Limousin et qui m'a donc missionné pour le représenter ici à votre Assemblée Générale pour vous assurer ainsi de la considération fédérale pour votre Ligue.

Comme vous le savez car vous le vivez dans vos Clubs et sur les compétitions, le triathlon est un sport en pleine expansion. La Fédération connaît, depuis plus de trois olympiades, un essor continu du nombre de pratiquants, clubs et organisations.

A ce jour, la F.F.TRI., dans ses actuelles 26 Ligues Régionales et ses plus 800 Clubs, compte près de 50 000 licencié-e-s dont 24% de licenciées féminines, 37,5% des

licencié-e-s ont entre 20 et 40 ans et sur les 1850 épreuves organisées, près de 80 000 pratiquants sont occasionnels.

En 2015, la progression du nombre de licenciés a dépassé 10%, preuve de l'attractivité des disciplines enchaînées auprès du grand public. En 10 ans le nombre de licenciés a progressé de plus de 100% et le nombre de femmes de 180%. , ce qui place ,aujourd'hui, notre Fédération sur le podium des fédérations qui fédèrent encore plus d'acteurs...

Et j'ai constaté, à la lecture des chiffres clés qui m'ont été transmis, que votre Ligue participe et correspond parfaitement à ce développement et que très souvent, elle est citée en exemple . Pour tout cela, au nom de la Fédération permettez moi de vous en féliciter collectivement, car vous êtes bien une preuve qui répond à la dynamique initiée, mise en place et pilotée par votre Ligue et son Comité Directeur.

Si déjà, les relevés de ce début 2016 nous laisse penser que l'accroissement national sera au moins constant et peut être même dépassé, cette année sera marquée à la Fédération, comme dans tous les fédérations, par le début des travaux sur les évolutions territoriales imposées par l'état et la loi NOTRe votée et mise en place depuis le 2^{ème} semestre 2015.

Comme vous le savez, le territoire de l'Hexagone divisé jusqu'en 2014 en 22 régions s'est vu redessiné en 13 régions. Votre Région RHONES ALPES, comme 15 autres, vient de subir la Fusion avec ses régions voisines ou de proximité. Cette réforme structurelle de l'organisation territoriale français va, semble t il, confier de nouvelles compétences aux régions et redéfinir clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale

Mais ce redécoupage des régions se transforme en casse-tête pour le sport français et les fédérations Sportives agréées et délégataires de l'Etat comme notre Fédération, qui sont obligées de s'adapter en toute hâte avec une remise en cause de son modèle de fonctionnement à travers ses ligues.

Le délai est d'autant plus court qu'entre grosso modo la fin de l'automne 2016 et le début du printemps 2017, comme c'est le cas tous les quatre ans, dans le sillage immédiat de chaque olympiade, les fédérations sportives d'été devront renouveler leur exécutif à la fois dans leurs ligues et au niveau de leur présidence nationale.

L'état donc, nous impose de fusionner dans l'urgence mais la Fédération Française de Triathlon a décidé de ne pas allier urgence avec précipitation... et demandera au Comité Directeur Fédéral de février d'adopter une proposition de calendrier et d'accompagnement des ligues , touchées par cette profonde réforme, pour leur laisser le temps jusqu'au maximum, fin 2017, pour fusionner.

Pour répondre aux exigences du Ministère des Sports et de ses directions régionales, des structures de coordination pourront être mises en place entre les Ligues qui se rapprocheront de façon à coordonner les actions conduites de manière commune, et de préparer le projet de fusion.

Ce bouleversement de l'organisation du sport français et plus particulièrement des Ligues de Triathlon peut amener et amène certainement des appréhensions et des questionnements... surtout pour les Ligues les moins importantes qui peuvent se sentir « absorber ou aspirer » et c'est là que ces structures de coordination représentatives des entités doivent prendre toute leur utilité et toute leur mesure. De plus,

l'éloignement des structures dirigeantes , qui peut paraître comme un handicap, doit être pris comme une opportunité pour mettre en place une communication de proximité efficace auprès des Clubs, des Athlètes et des Organisations. Ce sera également l'occasion de redéfinir la répartition des missions et des activités des employés des Ligues pour laquelle la Fédération prône le maintien des effectifs constants.

Je ne peux donc que vous souhaiter BON TRAVAIL sur ce chantier dans lequel le sport, et plus particulièrement le Triathlon, j'espère, s'en sortira grandi tout en gardant son identité, son éthique, son vecteur de lien social et le développement entamé.

Pour terminer mes propos, le Président LESCURE m'a demandé de vous assurer de la prise en compte de la question, tout à fait recevable, que votre ligue a transmise concernant l'intérêt de la F.F.TRI. porte au Championnat de France des Ligues : s'agit-il d'une épreuve nationale d'animation territoriale ou d'une épreuve nationale majeure ?

Cette question, dont la réponse sera faite personnellement à votre Président de Ligue par le Président de la Fédération a, en tout cas, je peux vous le témoigner, amener réflexion au dernier Bureau Directeur Fédéral de Janvier.

En effet, à la vue de la forte progression des calendriers internationaux depuis la création du Championnat de France des Ligues en 1992, à la vue de l'évolution de l'offre sportive de compétitions des catégories cadet/junior sur des épreuves internationales et nationales telles que les championnats de Clubs de 1^{ère} et 2^{ème} division, en prenant compte qu'effectivement il est difficile de réaliser des stages IATE ou de pré compétition international en dehors des congés scolaires, il devient en effet difficile pour les athlètes, pour les éducateurs et entraîneurs, pour les cadres techniques nationaux et de Ligues, pour la F.F.TRI. de prioriser les objectifs et les rendez vous comme ce Championnat de France des Ligues.

En tout cas de cette discussion, il en est clairement ressorti qu'une réflexion globale doit être faite sur l'ensemble des Grandes Epreuves Fédérales pour la prochaine olympiade, et le Président dans son projet de prochaine mandature s'y engage...

Mais aujourd'hui, si cette réponse d'attente ne satisfait pas pleinement votre interrogation, les membres du Bureau Directeur Fédéral souhaitent, pour la saison en cours, que le championnat de France des ligues soit valorisé aux mieux si ce n'est que pour les Ligues et les athlètes qui y participeront comme chaque année depuis 1992, si ce n'est que par signe de remerciements pour l'Organisateur 2016 et la collectivité support qui mettent tout en œuvre pour que les conditions d'accueil soient les meilleures. Il nous semble donc souhaitable et indispensable que toutes les ligues régionales soient présentes au départ avec leur effectif volontaire et disponible du moment et que tout ces jeunes athlètes venus de tous les territoires français se côtoient, cohabitent, partagent et s'affrontent dans le respect de leur différence.

Bonne Assemblée Générale et merci, Cher Président, cher Jean Marc, d'avoir invité la Fédération pour assister à ce temps fort de la ligue au cours duquel je suis certain que les exposés et débats seront riches de renseignements et d'enseignements.....

Merci.

C- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE LA LIGUE MONSIEUR Jean-Marc GROSSETETE

Nous avons connu une année 2015 marquée par des évènements terribles. Il n'y a pas de mots assez forts pour qualifier les auteurs de ces attentats, lâches, inhumains ... Ces terroristes ont ciblé toutes les valeurs de notre société dont le Sport avec le stade de France. Nous nous devons de ne pas baisser les bras et continuer à avancer et montrer que nos valeurs sont les plus fortes. Si les rassemblements sportifs en enceintes confinées ont été perturbés avec des contraintes de contrôle de sécurité supplémentaire, heureusement notre sport le triathlon n'a pas été impacté.

Vous avez reçu les bilans détaillés des différentes commissions et chaque Président reviendra sur les différentes actions menées aussi je me cantonnerai uniquement aux faits marquants de cette année 2015.

Les statistiques compilées par Catherine, et oui Espace Tri 2.0 n'est pas encore abouti et nous demande encore du travail pour vous présenter les divers tableaux, nous montrent que notre croissance continue sur les mêmes bases que l'année dernière. Nous avons passé les 5000 licenciés et les 25000 pratiquants. Les pratiquants non licenciés sont également en augmentation 7200 contre 5600 la saison passée. La progression est en hausse aussi bien en valeur absolue qu'en pourcentage même sur les épreuves M et L. Mais la plus grosse progression se trouve chez les jeunes avec 1230 jeunes c'est 50% de jeunes en plus par rapport à la saison dernière. Cela est le fruit de notre politique axée vers les jeunes et toutes les actions mise en place par la commission technique.

Cela me permet d'enchaîner justement sur cette commission qui fonctionne grâce à l'Equipe Technique Régionale. L'ETR est constituée d'une bonne vingtaine de membres avec une large représentativité des clubs de la région. C'est un véritable vivier qui permet d'une part des échanges et ainsi pouvoir créer et innover soit dans la mise en œuvre des actions soit pour de nouvelles actions et des ressources pour toutes les actions (stages, formation, jury, labellisation des épreuves ...)

Ses actions sont nombreuses et comme vous avez pu le constater c'est la commission qui a le plus gros budget. Mais nous restons vigilants à ne pas nous disperser. Cette année par exemple nous avons dû nous contraindre à ne pas envoyer comme les autres années nos 7 équipes jeunes au championnat de France des Ligues à Etel les finances ne nous le permettant pas, nous nous sommes restreint à 3 équipes. Je remercie au passage Damien qui s'est « bien pris la tête » dans l'organisation de ce déplacement. Mais ce n'était pas pour rien car sur trois équipes engagées nous avons trois podiums avec cerise sur le gâteau l'équipe cadette qui termine 1^{ère} au scratch. Nous aurions aimé que tous les meilleurs jeunes français soient présents cela aurait donné encore plus de valeur aux résultats.

Le projet génération Rhône Alpes prend toute sa légitimité. Ce projet à destination des jeunes, des entraîneurs et des clubs répond à la majorité des objectifs fixés en 2014. La ligue Rhône Alpes est précurseur dans ce domaine cela grâce à nos partenaires régionaux la DRJSCS Rhône Alpes, la région Rhône Alpes et TSF, nous ne pouvons que regretter le peu reconnaissance de la part de la DTN.

Ce projet a le mérite de mettre en place des stages et regroupements pour les jeunes, de réaliser un suivi médical des jeunes sur listes espoirs ou jeunes, de proposer

une formation continue à l'attention des entraîneurs et deux grands rendez-vous compétition : le championnat de France des Ligues et une coupe d'Europe.

La deuxième commission qui mobilise des énergies est bien entendue l'arbitrage. Cette commission totalement gérée par des bénévoles, je les en remercie au passage, reste ingrate car beaucoup moins bien relayée par les clubs auprès de leurs licenciés. En effet vous êtes sollicités vous les clubs pour fournir des arbitres, le recrutement n'est peut-être pas évident car l'arbitre porte encore une image négative qui lui colle à la peau, mais l'arbitre est un bien nécessaire. Les arbitres sont les garants de l'équité sportive et sans eux plus de compétition. Des pénalités ont été mises en place pour obliger les clubs à fournir des arbitres (cela existe dans tous les sports nous ne sommes pas précurseur en la matière). Beaucoup de clubs jouent le jeu, certains plus et d'autres démissionnent complètement. Faut-il augmenter les pénalités? Une réflexion a été menée par le comité directeur et nous pensons qu'une valorisation de la fonction d'arbitrage et une communication très large pourrait permettre de solutionner le problème, bref favoriser la valorisation plutôt que la répression. L'information descend-elle jusqu'au licencié? nous n'en sommes pas convaincu. Nous pensons que l'entourage des licenciés est un potentiel. C'est la raison pour laquelle des actions dans ce sens seront mises en place en 2016, en espérant découvrir des révélations ou talents cachés. Former plus de 100 arbitres en 2 week-end, les planifier sur les 130 épreuves sont des exercices périlleux que la commission a su gérer avec succès encore une fois cette année.

Sur le développement je ne peux pas passer sous silence le gros travail réalisé par Fabrice avec l'aide du CROS pour la cartographie sur le schéma de cohérence. C'est un outil qui nous permet de travailler toutes les pistes de développement de notre discipline. Un premier exemple concret : le schéma de cohérence va permettre de donner un coup de pouce à l'agglomération de Montélimar dans la rénovation de sa base de loisir. Ce schéma devra vivre et être actualisé mais bien entendu la prochaine version se fera sur le nouveau territoire Auvergne Rhône Alpes.

Une autre satisfaction de ce secteur développement est la normalisation de nos relations avec le sport scolaire et l'UNSS plus particulièrement. Si les relations étaient difficiles il y a quelques années nous avons pu l'année dernière avancer avec l'académie de Grenoble et concrétiser avec la signature à l'occasion de cette même assemblée générale d'une convention, je pense que vous vous en souvenez. Et bien cette année nous renouons des liens avec l'académie de Lyon et la signature tout à l'heure de la même convention.

Comme vous avez pu le constater dans les statistiques notre pourcentage de féminines monte à 26%. C'est le fruit non seulement du plan national de féminisation mais aussi le relais fait localement par Aurore JUILLET qui a pris cette mission très à cœur. Certes elle a été freinée par des problèmes de santé et la structuration n'a pas pu se faire aussi vite qu'elle l'aurait souhaité. Quand tout ira mieux de son côté je lui fais confiance pour rattraper le temps perdu et officialiser tout son réseau de référentes féminines.

Pour le Paratriathlon Marc GAVIOT BLANC s'est également très investi et fait un travail de fond pour à la fois inciter les organisations à accueillir des personnes handicapées mais aussi auprès du monde handisport pour les faire participer sur les

épreuves. Des rapprochements entre les clubs de triathlon et les clubs handisports sont également lancés avec des conventions qui sont signées pour concrétiser tout cela. Et bien entendu j'espère que nous pourrons suivre à Rio notre paratriathlète Elise MARC, qui est rentrée dans la Team Rhône Alpes 2016, et qu'elle nous ramènera une médaille.

Côté des organisations nous avons toujours une très bonne dynamique, le nombre continue à croître cela permet une offre de pratique plus large et plus diversifiée mais cela ne se fait pas au détriment de la participation globalement. Oui une ou deux épreuves souffrent encore mais la grande majorité croit aussi bien en nombre de licenciés qu'en non licenciés. Preuve que les Pass compétition ne sont pas un frein au développement de notre pratique. Je tiens à rappeler, car je l'ai déjà explicité à l'occasion de la réunion des organisateurs, que la part ligue des pass compétition sert à tous : une partie à la ligue pour le développement de ses actions et la rémunération de ses salariés, qui sont au service de tous, mais une part aux clubs qui sont labélisés (école, sifflet) une autre part aux organisateurs avec un retour direct (remboursement d'une partie arbitrage) et matériel avec l'offre organisateur et enfin une part aux comités départementaux.

Nous avons renouvelé cette année le calendrier des manifestations, vous en avez en primeur, puisqu'ils sont sortis de l'imprimerie cette semaine, ils sont ici à votre disposition. C'est la première action commune que nous avons menée avec la Ligue d'Auvergne.

Cette publication de calendrier me permet de faire le lien avec la commission communication qui gère le site internet toujours très consulté avec toujours de grosses pointes de visites les jours de diffusion des sélections !!! Une autre action importante est la diffusion du journal Tribune. Nous avons eu un ou deux retours mitigés sur son contenu cette année. Je rappelle, car tous les ans je le dis, que ce journal est aussi le vôtre et que vous avez toute liberté pour nous envoyer vos articles afin de nourrir son contenu.

Côté financier nous avons fait une année excédentaire le trésorier vous expliquera les chiffres beaucoup mieux que moi, mais je veux surtout attirer votre attention sur la saison qui va arriver car elle est pleine d'incertitude. D'abord le CNDS qui va prendre une forte baisse cela a été annoncé clairement par le ministère. Ensuite la convention région peut être remise en cause dès cette année. La nouvelle réorganisation des services, les nouveaux élus, la volonté affichée du nouveau Président de Région de faire dès 2016 des économies nous font craindre une baisse de la subvention et un versement fortement décalé.

Cela m'amène pour terminer à cette fameuse réforme territoriale et la loi NOTRe. Nous devons nous aussi à notre niveau coller aux territoires. Une directive du CNOSF nous demande d'être en ordre de marche au 31 décembre 2017. C'est demain !!! Un processus est lancé au niveau national pour accompagner les ligues dans la démarche et un gros travail en commun nous attend : d'abord une phase d'état des lieux puis un projet de fusion. Il va falloir tenir compte de nombreux sujets : Technique, social, juridique, financier... Comme vous le comprenez bien un nouveau Projet Associatif, un nouveau schéma de cohérence, un nouveau projet sportif. C'est la raison pour laquelle nous avons commencé des échanges avec la ligue d'Auvergne, d'où la présence aujourd'hui de son Président et de sa Trésorière. Cette fusion doit être réussie comme nous avons

réussi celle du Lyonnais et Dauphiné Savoie. Si les deux ligues ont des dimensions et une structuration différentes le processus sera un processus de fusion et non pas d'absorption comme certains seraient tentés de le dire. Il nous faudra tenir compte de toutes les spécificités des territoires et rassurez-vous Auvergne Rhône Alpes restera la deuxième région derrière l'IDF !!! Pour cette réussite il nous faudra passer par une coordination, je vous donnerai plus de détail tout à l'heure. C'est la raison pour laquelle vous aurez à valider la première étape en votant la résolution qui vous sera proposée.

Comme nous sommes encore en janvier permettez-moi de vous souhaiter à tous une très bonne et heureuse année 2016 pour vous et tous vos proches. Je tiens à vous remercier tous pour votre investissement dans vos clubs, comités et organisations et ainsi participer au développement du triathlon en Rhône Alpes. Je remercie également nos trois salariés et tous les membres du comité directeur qui travaillent également à ce développement et qui tirent le triathlon en Rhône Alpes vers le haut.

Je vous souhaite à tous une très bonne saison 2016.

Jean-Marc GROSSETETE

Président Ligue Rhône Alpes de Triathlon

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

C- SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC UNSS LYON

Madame LEFRANC étant prise ensuite par d'autres obligations, l'ordre du jour est bousculé et nous allons donc signer la convention.

Madame Lefranc : « J'ai repris l'académie de Lyon, une très belle académie et nous avons organisé il y a quelque temps le championnat académique de run and bike et nous organiserons en 2016 les championnats de France UNSS les 16 et 17 Mars sur Bourg en Bresse. Fabrice Pernot est à nos côtés et nous apporte toute votre expertise. Pour nous le point important est la formation de nos jeunes officiels puisqu'il faut savoir que c'est le programme phare de l'UNSS, c'est la formation de ces jeunes gens. Ils peuvent être arbitres, juges, jeunes dirigeants, organisateurs et peuvent venir siéger avec nous dans les assemblées générales des AS (Associations Sportives). Il faut savoir que chaque établissement a son association sportive et nous avons donc un levier important pour aller chercher des licenciés et en plus à la rentrée 2016 le certificat médical ne sera plus nécessaire pour prendre une licence UNSS (sauf pour les sports à risque) donc chaque élève pourra venir s'inscrire moyennant une cotisation minimale (de l'ordre de 20 euros). Nous avons donc une offre de pratique intéressante puisqu'on peut pratiquer du triathlon, du duathlon, de la natation, du vélo etc.. Je suis très heureuse d'être avec vous pour signer cette convention de 4 ans, qui est un lien entre UNSS et la ligue.

D - RAPPORT DU TRESORIER Emmanuel CHABANNES

Vous avez été tous destinataires des comptes.

1 - Présentation des comptes exercice 2015(clos au 31/12/2015)

Notre exercice comptable va du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Le budget global prévisionnel que nous avons voté était de 560 000 €, le budget réalisé est de 570 733.66 euros contre 552 606 en 2014 soit une augmentation de 18 000 €.

Le total du bilan est de 585 724 € contre 545 638 en 2014.

Le résultat net est de 8 102.23 € contre 9203.72 € et comme chaque année nous avons 3725 € de pénalités.

Au niveau du détail, dans le compte de résultat au niveau de l'affiliation, la FFTRI est revenue à une périodicité de licences sur l'année civile. C'est-à-dire que votre licence va du 1 er janvier au 31 décembre et donc que cette année vous avez gagné deux mois de licences. Comptablement le gros avantage, c'est que nous n'avons plus de prorata à effectuer sur les licences.

Dans les divers aussi bien en recettes qu'en dépenses sont regroupés les licences individuelles, les changements de types de licence, les droits de mutation et les refus des garanties Atteinte corporelle et assistance.

Sur le poste affiliation nous avons un solde positif de 53 377.83 € dont 455 € de pénalités contre 61 257.38 l'année dernière pour 976 € de pénalités.

Pour l'arbitrage, le solde est de - 10 191.62 €, il était de - 9861.42 € en 2014 et de - 7220.41 € en 2013.

Les recettes du poste arbitrage représentent la facturation des arbitres aux organisateurs et les pénalités d'arbitrages représentent 1800 € contre 1 200 € en 2014.

Les dépenses sont principalement les frais de déplacements liés à l'arbitrage, il y a également 1 500 € pour le challenge arbitrage et 2 400 € de subventions pour les clubs labellisés. Les frais de gestion de ce poste correspondent à l'achat des polos et des sifflets pour un montant de 1660.56 euros.

Pour la commission communication les frais sont liés à l'impression du calendrier des épreuves et à des frais de déplacements.

Pour la commission discipline, moins elle fonctionne mieux c'est. Il y a 10 euros c'est uniquement des frais liés à une conciliation.

Pour la commission développement nous avons essentiellement des frais de déplacements liés aux AG des comités et à l'UNSS.

Pour la commission féminine les frais correspondent à l'achat de produits au féminin et des frais de déplacements.

Pour la commission médicale et la commission paratriathlon ce sont des frais de déplacements.

Au niveau de la commission organisation, le solde est de 32 328.36 € contre 27 731.04 € en 2014.

Les recettes qui sont liées aux pass compétition sont de 64 196.50 euros contre 51 478.50 €. En 2013, je vous rappelle que le montant de ces recettes étaient de 46 972.50 €. Cette évolution sur les 3 dernières années, Jean Marc en a parlé dans son rapport moral, nous montre que la politique actuelle portée par la ligue ne nuit pas aux organisateurs ni aux organisations. Au contraire, le développement de notre sport se fait à la fois au niveau de clubs (+8% d'augmentation au niveau national) mais aussi au niveau des participants occasionnels par les biais des pass compétitions.

Demain, le projet que je porte au niveau fédéral c'est de faire en sorte que les pass compétitions soient gérés directement par la fédération, que le licencié occasionnel prenne directement son pass sur un site internet de manière à soulager les organisations et surtout cela n'aura plus d'impact psychologique puisqu'il y a un certain nombre d'organisateur qui disent que si on rajoute le prix du pass cela fera trop cher. Ce qui est totalement faux, la preuve c'est qu'aujourd'hui quelque soit le prix du pass compétition si l'épreuve est attractive vous aurez plus de participants licenciés ou occasionnels.

Au niveau des autres dépenses, dans l'aide aux organisations pour l'arbitrage nous avons 17 170 euros qui vont être reversés aux organisateurs contre 12 863 € en 2014. Le matériel et la gestion des packs représentent cette année 21 411 € contre 12 345 € en 2014. Ce qui nous fait un total de dépenses de 38 581.03 € contre 25 208.12 €. Que fait la ligue vis-à-vis des organisateurs et bien quand elle a plus de recettes au niveau des pass compétitions c'est l'ensemble des organisations qui en bénéficient par le biais des différentes actions que la ligue mène. Je rappelle que l'augmentation des recettes des pass est de 12 717 et que nous reversons 13 373 euros.

Pour tous ceux qui pensent que la ligue « s'engraisse » sur le dos des « pauvres » organisateurs bénévoles ou non, la réponse est clairement NON.

Les frais de gestion et déplacement de cette commission sont en baisse par rapport à 2014 puisqu'ils s'élèvent à 585.68 en 2015 contre 855.38 en 2014.

La commission technique et jeunes

Le solde est de - 26747.87 contre - 24 437.94 €, ce qui montre l'engagement de la ligue vis-à-vis du technique et des actions envers les jeunes.

Les stages jeunes dont Génération Rhône Alpes présentent un solde de - 7776.87 euros.

Le poste Championnat de France ds Ligues est à - 3670.83 € en augmentation due à l'éloignement du lieu de la compétition.

L'aide aux clubs représente - 13420 € contre - 11300 € l'année dernière. Je rappelle que l'aide est de 500 euros quand on est labellisé une étoile - 700 pour les 2 étoiles et 900 euros pour les 3 étoiles.

La formation BF5 a rapporté à la ligue 5759.13 € contre 3552.95 € en 2014.

Les divers sont les frais de gestion et les subventions aux sportifs de Haut niveau représentent 4800 €.

Les charges de structures correspondent aux charges qui sont liées à nos emplois et donc à notre professionnalisation s'élèvent à 86 399.90 € en 2015 contre 87 762.19 € en 2014.

Au niveau des instances administratives, ce sont les frais liés aux diverses réunions cela représente - 5844.71 € en 2015 contre -6427.07 en 2014 et -7577.67 en 2013 sont en diminution.

Les frais de siège représentent -1217.39 € contre -890.86 € l'année dernière.

Au niveau des subventions nous avons perçus 60717 € contre 59472.40 €. Pour la FFTRI, la subvention est stable, elle est de 10 000 euros. La région Rhône Alpes nous a versé 36 417 euros contre 34 766 € en 2014 et nous avons une baisse de 600 € du CNDS puisque la subvention est de 14 400 €.

Nous avons décidé l'aide aux Comités à 3500 € et une aide pour la fusion des ligues de 2000 €.

Les dons représentent les frais de déplacements que Jean Marc Grossetête ne se fait pas rembourser pour 1207.36 €.

Au niveau du bilan :

Nous avons des fonds associatifs pour 141 056.91 €.

Le matériel est totalement amorti. Il y avait du matériel pour 3332.15 et pour 2894.32 euros.

Le poste fournisseurs ce sont des acomptes qui ont été versés pour les prochains stages, il est de 1916.03 €.

Fournisseurs à payer pour 77 329 € correspondent à la dernière facturation de la FFTRI.

Les clubs c'est vous 15 099.60 € qui étaient dus au 31/12/2015.

Les rémunérations dues sont les salaires à payer au 31/12/2015

Les provisions à payer sont les charges du 4^{ème} trimestre et les congés payés.

Les primes sont les primes que nous versons comme tous les ans aux salariés.

URSAFF, Apicil et Ionis sont les caisses sociales à payer.

Les produits à recevoir de 44 317 € c'est la subvention de la Région qui ne nous n'a pas encore été versée.

Charges constatées d'avance c'est la charge de l'hébergement du site qui correspond à l'exercice défini.

Les produits constatés d'avance pour 322 567.60 € c'est le montant des licences 2016 que nous avons encaissé mais nous n'avons pas encore reçu la facture des licences à payer à la FFTRI.

Nous avons sur le compte bancaire 63 899.35 € et sur le livret 454 085.49 euros

Avez-vous des questions ?

Patrice Barthoux : d'abord je voudrai féliciter le comité directeur de la ligue pour cette saine gestion. C'est vrai que nous l'avons vu ce matin les finances sont le nerf de la guerre. Il est important d'avoir une trésorerie confortable pour pouvoir fonctionner. C'est vrai que Jean Marc a dit aussi qu'il fallait être prudent par rapport aux prévisions de l'année prochaine car on peut s'attendre à une baisse des subventions. Malgré tout est ce qu'il ne serait pas temps de penser à investir une partie de ce capital dans des actions de développement non pas en frais de fonctionnement mais en frais d'investissement. Je pense aux écoles de triathlon, au triathlon au féminin, au

paratriathlon et pourquoi pas à l'arbitrage puisque cela a l'air d'être le parent pauvre car ce capital reste indisponible et ne sert pas à développer le triathlon. J'ai bien compris les incertitudes qu'il y avait et que cela nécessite de conserver un volant de trésorerie suffisant mais est ce qu'on ne peut pas penser en investir une partie ?

Emmanuel Chabannes : moi personnellement j'y serai tout à fait favorable mais je vais quand même faire un petit rappel. Aujourd'hui nous avons une grosse trésorerie, c'est une évidence, cette trésorerie augmente tous les ans mais d'une manière très faible puisqu'elle augmente de 8 000 euros cette année et elle avait augmenté de 9000 euros l'année dernière. L'objectif de la ligue ce n'est pas de capitaliser, c'est clair puisque nous dépensons en totalité le budget prévu et arriver à faire 8000 euros de résultat sur 570 000 euros de prévisions, on va dire que nous ne débrouillons pas trop mal. L'origine de la trésorerie est la fusion entre la ligue du Dauphiné Savoie et la ligue du Lyonnais puisque les 2 ligues avaient une gestion saine et quand nous avons fusionné nous nous sommes tout de suite retrouvés avec une trésorerie importante. Au niveau du comité directeur de la ligue nous sommes totalement ouverts si vous avez des idées totalement innovantes dans le cadre des écoles de triathlon, de celui de l'arbitrage ou celui des organisations.

Jacques Jehlé : ma remarque va rejoindre celle de mon ami. En fait depuis des années il y a toujours un poste qui est sensible, c'est celui de l'arbitrage où cette année nous sommes en - 10000 euros et les raisons je les connais. J'ai la profonde conviction et je ne pense pas que ce sont les organisateurs qui me reprendront là-dessus mais il y a toujours au cours d'une saison une profonde coordination voire fusion entre l'organisation d'une épreuve et l'arbitrage. Il y a peut être une réflexion en profondeur à mener entre la commission organisation bénéficiaire de 30 000 euros et la commission arbitrage pour voir si nous pouvons améliorer cette situation. Je ne pense pas que l'arbitrage soit le parent pauvre mais c'est le mode de gestion qui fait qu'on arrive à ce résultat négatif. Il y a des déficits qu'il faut stopper, entrer dans le détail je ne suis pas capable de le faire. Dans la commission organisation on parle des organisateurs mais l'arbitrage est étroitement lié à une organisation sur le plan fonctionnel, organisationnel et financier.

Emmanuel Chabannes : je suis tout à fait d'accord avec toi Jacques. C'est une volonté du comité directeur de la ligue aujourd'hui, le fait de dire que la ligue dépense 10 191 euros pour l'arbitrage pour moi cela me semble une évidence. Aujourd'hui pour pouvoir équilibrer ce poste là, il faudrait refacturer plus cher aux organisateurs ce qui n'est pas du tout notre volonté. Les organisations génèrent 32 000 euros de résultat positif et si nous refacturons plus cher aux organisateurs cela voudrait dire que nous augmenterions notre résultat et ce n'est pas notre objectif. Nous pourrions travailler sur une réévaluation des indemnités d'arbitrage, c'est peut être l'achat de matériel. Nous pourrions dépenser plus effectivement dans ce cadre là mais à mon sens du fait que les organisateurs participent concrètement au finance de la ligue je vois mal comment nous pourrions voter une résolution disant nous allons augmenter la facturation des arbitres. Cela ne serait pas judicieux.

Jacques Jehlé : je ne dis pas cela mais je dis qu'il faut y réfléchir. Entre une petite épreuve comme la mienne où je dois avoir 250 euros de frais d'arbitrage et une grosse épreuve où cela va être le triple, le delta ne se justifie pas il devrait être autre chose.

2- Rapport des 2 vérificateurs aux comptes Messieurs Jehle et Lambolez

Nous sommes venus ce jour, le 26 Janvier 2016, pour faire un contrôle approfondi des comptes de la Ligue Rhône Alpes de Triathlon pour la saison 2015.

L'exercice comptable est du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Nous avons pu vérifier l'ensemble des pièces comptables demandées ainsi que tous les justificatifs.

Les recettes de l'exercice se montent à 570 733.66 euros. Nous les avons vérifiés.

Les dépenses se montent à 562 631.43, vérifiées par sondages (salaires, factures fournisseurs, notes de frais arbitrage, note de frais siège, aides aux organisations et notes de stages).

L'exercice 2015 fait ressortir un résultat positif de 8102.23 euros.

Nous avons constaté que le montant d'aide de la région (convention d'objectif) de 44 317 euros n'a pas été versé sur 2015. Cette somme a été encaissée le 21 Janvier 2016.

Le solde du compte courant au crédit Lyonnais est de 63 899.35 € et sur le livret du crédit lyonnais de 454 085.49 €. Nous avons pour cela vérifié l'état de rapprochement bancaire qui fait apparaître un solde de 11 453.53 euros. Les intérêts bancaires au titre de 2015 s'élèvent à 1098.39 €.

Nous avons apprécié la qualité des documents et pièces justificatives fournies ainsi que la clarté des écritures passées sur les différents journaux.

3- Approbation de l'exercice 2015

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des présents ou représentés.

4- Présentation du budget 2016

Le budget 2016 est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

4- Nomination des Vérificateurs pour 2016

Franck Lambolez et Jacques Jehlé sont nommés pour être vérificateurs aux comptes pour 2016.

E - RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE par Catherine GROSSETETE

Le rapport vous a été envoyé.

Patrice Barthoux : combien avez-vous d'arbitres jeunes ?

Catherine Grossetête : de mémoire sur 2015 5/6 mais ce nombre est plus important pour 2016.

Patrice Barthoux : c'est peut être une action à faire ?

Catherine Grossetête : c'est bien d'avoir des arbitres jeunes mais il ne faut pas que nous en ayons trop car ils ne peuvent pas assurer les mêmes fonctions ou les mêmes responsabilités qu'un adulte et surtout il faut pouvoir les encadrer.

Bruno Damiens : juste une remarque personnelle sur les tenues, je trouve que sur la photo où les arbitres sont en polos blancs ils sont plus joyeux que ceux avec les tenues rayées.

Catherine Grossetête : c'est dommage ce que tu dis car la majorité des arbitres est attachée à leur tenue rayée aussi merci à la fédération de tenir compte nos avis.

Dominique Sagary : nous n'allons pas rentrer ici à Voiron dans un débat sur les tenues d'arbitrage. Je ne suis pas complice avec Monsieur Bruno Damiens, mais je le remercie d'avoir parlé de ces tenues d'arbitrage. Il faut savoir que les tenues d'arbitrage depuis quelques mois font grand débat à la Fédération Française de Triathlon. Le Bureau fédéral conforté par le comité directeur fédéral a voté pour une évolution des tenues d'arbitrage. Certains élus fédéraux ont peut être eu des mots mal à propos sur les tenues rayées d'arbitrage, j'en conviens, d'autres élus dont je fais partie pensent qu'il est peut être temps d'évoluer sur ces tenues pour donner une image plus dynamique et redorer le blason de l'arbitrage. En tout cas la fédération a décidé sur plusieurs années d'évoluer sur les couleurs de ces tenues. Nous sommes en plein dedans et des arbitres généralement des anciens arbitres tiennent absolument à ces tenues noir et blanc, Catherine je peux vous rassurer en fait partie, c'est une fervente défensive de cette tenue, des jeunes arbitres qui sont sous le joug des anciens n'osent pas dire qu'ils voudraient moderniser la tenue, d'autres arbitres ne prennent pas position. Le train est parti, les tenues vont évoluer dès 2016 sur 3 ans. La CNA s'est orientée vers de nouvelles couleurs que je ne peux pas me permettre de vous présenter car cela doit être validé par le comité fédéral de février.

Catherine Grossetête : je voudrai apporter juste une précision c'est sans arrière pensée que j'ai présenté les photos des arbitres mais pour montrer que l'on pouvait être heureux d'arbitrer.

Jacques Jehlé : je voudrai revenir sur ce que tu as dit Dominique. Certes la tenue des arbitres ne plait pas à tout le monde, moi personnellement il y a 10 ans que je la traîne et elle ne me gêne pas mais à l'heure où du côté économique et financier nous sommes amenés à faire des économies plutôt de se pencher sur « l'enveloppement » des arbitres on ferait mieux de se pencher sur ce qu'il y a à l'intérieur de la tenue parce qu'au niveau

du public, des organisateurs, des clubs, des athlètes ce qui prévaut c'est la qualité d'arbitrage, c'est la qualité de l'arbitre, c'est son comportement. Ce n'est pas une chasuble qu'il a sur le dos. Peut être que si la fédération a de l'argent à fournir à l'arbitrage, elle peut perfectionner la formation des arbitres.

Dominique Sagary : Oui Jacques j'entends bien mais Bruno est venu sur ce terrain et je me devais de lui répondre. La CNA se penche sur les points que tu as évoqué avec la classification des arbitres et sur les contenus de formation qui vont évoluer, elle y travaille sérieusement.

F - RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE par Pascal PAUL

Jean Marc Grossetête excuse l'absence de Pascal Paul pour des raisons de santé et lui souhaite un prompt rétablissement.

Cette commission n'a pas eu à se réunir car nous avons eu un seul cas qui a été résolu par une conciliation, c'est un non licencié qui a couru avec la licence d'un autre. La personne qui a prêté sa licence a été sanctionnée par 6 mois de suspension de licence.

G - RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE par Gilles DAMALIX

Bonjour à tous

C'est avec plaisir que je vous présente le bilan de cette commission. C'est surtout prêcher la bonne parole pour que vous soyez en bonne santé mais c'est aussi prêcher la parole de la commission nationale médicale qui est assez active depuis plusieurs années. Cette année nous nous sommes réunis deux fois pour remettre au gout du jour différents supports. J'ai moi-même participé aux réunions de cette commission l'une lors de l'assemblée générale de la Fédération aux Sables d'Olonne en mars et l'autre en octobre à Paris. Nous travaillons sur l'harmonisation des supports de formation pour le BF4 et BF5 sur la partie sanitaire. Nous travaillons aussi sur la prévention du dopage et sur un autre sujet qui est le Sport Santé.

Nous intervenons lors de la formation BF5 sur la ligue. Je donne aussi des avis ponctuels techniques sur les dossiers des organisations par rapport au plan de secours, à la qualité des eaux.

C'est aussi le suivi médical des sportifs de haut niveau qui pour la plupart des athlètes de notre ligue se fait à Saint Etienne.

Je fais aussi des articles pour le journal de la ligue Tribune. Nous allons mettre à jour la partie médicale du site de la ligue et nous allons ajouter des fiches faites au niveau national assez didactiques sur par exemple les compléments alimentaires.

Pour le développement du Sport Santé au sein de la ligue, à l'heure actuelle nous ne savons pas comment l'aborder.

En 2016, il est prévu d'organiser avec les membres de cette commission, une réunion d'information sur le médical ouverte à tous.

Le but de cette commission c'est de vous aider dans la surveillance et la sécurité. Je vous rappelle que la réglementation 2016 pour les zones de baignades non réglementées vous devez faire des prélèvements et adresser les résultats à la ligue.

Notre but essentiel c'est la sécurité, c'est bien de faire du triathlon mais il faut surtout le faire avec plaisir et finir en vie.

Cédric Tardy : en tant que pratiquant, ces informations ne viennent pas jusqu'à nous. Nous sommes 5 dans des clubs grenoblois à avoir eu des accidents cardiaques graves alors que nous n'avions rien qui pouvait le laisser présager. Est-ce qu'il ne serait pas intéressant de sensibiliser les clubs à ces risques là ?

Gilles Damalix : nous sommes là pour faire de l'information. Nous avons pas mal de moyens mais c'est vrai que ce n'est jamais assez. Il faut continuer. Nous le mettrons sur le site et dans tribune. Nous avons fait un article sur les examens à faire avant de faire du triathlon. Allez le consulter régulièrement. Le sujet du certificat médical est un vaste sujet sur lequel nous n'allons pas revenir aujourd'hui.

H- RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE et DEVELOPPEMENT par Bruno COPETTI- Damien AUBERT et Fabrice PERNOT.

Le rapport vous a été envoyé.

Leman triathlon : par rapport aux formations proposées le vendredi soir, pour nous il est impossible de faire Thonon Lyon en 2 heures car nous sommes pris dans les bouchons sur Annemasse. Ne serait il pas possible de faire des formations sur Annecy ou ailleurs ?

Bruno Copetti : nous avons pris Lyon car c'est un point central et le jour choisi est fonction de la disponibilité de l'intervenant.

Fella Oumeddour : combien de personnes font partie de ETR ?

Damien Aubert : 24 personnes qui interviennent sur encadrement des stages, les formations et les sélections.

Troll Triathlon : il avait été question à un moment donné de créer une session de formation BF4 en Rhône Alpes est elle toujours d'actualité ?

Damien Aubert : cela sera mis en place à la rentrée 2016-2017 et cette formation sera Rhône Alpes Auvergne. Sur les modalités cela s'oriente sur 5 week ends.

J- INTERVENTION de Marc GAVIOT BLANC (Réfèrent Paratriathlon)

Pour 2016, la ligue va vous proposer un challenge qui concerne les paratriathlètes mais pour la plupart ils sont aguerris et sont là pour assurer la représentativité du triathlon. Nous avons au sein de la ligue Elise Marc qui va nous représenter à Rio, Annick Curzillat des Vallons de la Tour qui va intégrer l'équipe de France de paratriathlon et nous avons Françoise Imbert de Montélimar qui est présente dans la salle, elle nous

montre ce que peut réaliser une personne avec handicap avec beaucoup de volonté et de persévérance.

Ce challenge s'adresse aussi aux clubs de triathlon en les invitant à organiser des épreuves ouvertes aux paratriathlètes et a pour but d'inciter toutes les personnes en situation de handicap à découvrir le paratriathlon.

La ligue travaille beaucoup avec les clubs handisports car aujourd'hui nos clubs de triathlon ne sont pas suffisamment structurés pour accueillir tous les types d'handicap.

K - INTERVENTION D'Aurore JUILLET (Référénte mixité)

Pour 2015, 18 manifestations ont demandé le Label Triathlon au Féminin. Nous avons eu de bons retours.

Nous avons proposé aux clubs de commander des produits dérivés Sur Rejoins la tribu Triathlon. Cette action n'ayant pas eu le succès escompté ne sera pas reconduite en 2016.

Une autre opération a été mise en place « Rentrez Triathlon ». Des packs de communication sur cette opération sont à votre disponibilité.

Une commission féminine au sein de la ligue va être mise en place.

L - RAPPORT DE LA COMMISSION ORGANISATION PAR J. M. PAUTHIER

Ce rapport vous a été envoyé.

M- RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION par J.M. PAUTHIER

Ce rapport vous a été envoyé.

Lionel Lafarge : à l'heure d'aujourd'hui il serait peut être intéressant d'avoir une page Facebook, notamment pour la communication envers les jeunes.

Damien Aubert : le problème avec Facebook c'est les commentaires qui peuvent être fait. Nous n'avons pas les moyens de tout surveiller et parfois cela peut être contre productif en terme de communication.

N- ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

Nous n'avons reçu aucune candidature.

O - TARIFICATION 2017

Vous avez tous été destinataires de la proposition des coûts pour 2017 sur laquelle figure à titre indicatif les parts ligue de la ligue Auvergne.

Nous vous proposons :

- Pas de modification de la part ligue sur les affiliations

- Pour les licences annuelles, nous vous proposons de faire passer la part ligue des licences jeunes de 5 à 10 euros.
- Pour les Pass compétitions, nous vous proposons de passer de 22 à 20 pour le distance M et de 42 à 40 pour le distance L
- Pour les droits d'organisation pas de changement

*Lionel Lafarge (ASVEL Triathlon) : pourquoi une telle augmentation pour les jeunes ?

*Emmanuel Chabannes (Trésorier) : c'est pour se rapprocher des tarifs de la ligue Auvergne

*Jean Marc Grossetête : de plus avec l'offre jeune que nous vous proposons ce n'est pas une aberration.

*Lionel Lafarge : dans ce cas, il serait peut être intéressant d'aligner la licence loisir avec celle de la licence jeune.

*Jean Marc Grossetête : ce qui nous ferait une part ligue de 17 euros pour les licences loisir.

*Bruno Damiens : comment allez vous faire avec la fusion des ligues ?

*Emmanuel Chabannes : il faut regarder dans sa globalité. La ligue Auvergne est conventionnée pour les pass compétitions mais fait payer une taxe par concurrent. En ce qui nous concerne nous n'avons pas fait ce choix. Nous préférons taxer le concurrent occasionnel et ne pas taxer les organisateurs.

*Jean Marc Grossetête : nous avons 2 ans pour harmoniser nos tarifs et devons travailler ensemble sur ce sujet.

Nous allons passer au vote :

*Affiliation : Pas de changement par rapport à 2016 - unanimité des présents ou représentés

*Licences annuelles : 10 euros pour les jeunes et 17 pour les loisirs et pas de changement pour les autres tarifs

Unanimité des présents ou représentés

*Droits organisations : pas de changement - unanimité des présents ou représentés

*Pass compétitions : pour les M 20 euros et pour les L 40 euros et pas de changements pour les autres pass unanimité des présents ou représentés.

P - ELECTION REPRESENTANT LA LIGUE A AG FEDERALE

Jean-Marc Grossetête est élu à l'unanimité des présents ou représentés

Q - REFORME TERRITORIALE

Afin de mettre en oeuvre la réforme territoriale engagée par la Fédération Française de Triathlon, il est décidé de créer en association avec la ligue **Auvergne** de Triathlon et la ligue **Rhône Alpes** de Triathlon, une structure de coordination (association loi 1901) temporaire pour les besoins des travaux préparatoires à l'opération de fusion entre ces ligues. A cette fin, l'assemblée générale donne tout pouvoir au Comité directeur afin de procéder à toutes les opérations et actes liés à la mise en place et au fonctionnement de cette structure de coordination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

R - INTERVENTION DE Mme Aline GEMISE FAREAU Vice Présidente du CROS Rhône Alpes

Bonjour à toutes et à tous

Je vous remercie de m'avoir invité à votre assemblée générale. Vous êtes tous dans la même dynamique, c'est une ligue qui prospère, qui rayonne au niveau national et international. Ce qui m'a touché c'est que nous sentons que vous êtes dans un milieu sympathique et de voir l'accord que vous avez avec vos équipes dirigeantes, car c'est important pour que le sport progresse. Je suis très intéressée par le triathlon en tant que coprésidente de la commission sports nature au niveau du CROS. Nous avons mis en place avec la Région et la DR un rallye des sports nature. Les personnes doivent participer à 3 manifestations de sport nature. Nous en sommes seulement à notre 1ere année et si vous vous joignez à nous nous en serions très contents. Je vous souhaite tous mes vœux de réussite pour cette nouvelle année. Merci beaucoup.

S - INTERVENTION DE Michel EXBRAYAT Président de la Ligue d'AUVERGNE de TRIATHLON

Merci de m'avoir invité ainsi que ma trésorière à votre assemblée générale. Effectivement, le territoire de l'Auvergne ce n'est pas 5500 licenciés mais 860 licenciés. Nous avons des structures complètement différentes, des objectifs différents, des tarifications des ressources de revenus différentes. Malgré cela nous allons travailler ensemble à la fusion des deux ligues.

T - QUESTIONS DIVERSES

Nous n'avons pas reçu de questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30 et tout le monde se retrouve autour du verre de l'amitié.